

L'événement

La violence domestique cause 206 morts en cinq ans

- **Pour la première fois, une étude recense les victimes de la violence domestique sur l'ensemble du pays**
- **Les chiffres sont brutaux: un homicide sur deux est commis dans le cadre d'une relation familiale ou conjugale**
- **Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme. Un homicide n'arrive jamais sans de nombreux signaux préalables**

Berne/valentine zubler

Publié le 13 octobre 2006

Alarmant. Un homicide sur deux, en Suisse, est commis dans un contexte domestique. Chaque année, en moyenne, ce fléau est à l'origine de la mort de 28 femmes. Et les deux tiers d'entre elles, soit 21, sont tuées par leur partenaire ou ex-partenaire.

Voici, entre autres, les effrayantes conclusions d'une enquête spéciale présentée hier à Berne par l'Office fédéral des statistiques. Une première en Suisse. Cette vaste étude, réalisée à partir des relevés de police, recense la répartition et les circonstances de tous les homicides - et tentatives d'homicide - commis sur le territoire helvétique durant les années 2000 à 2004.

A la demande du Bureau fédéral de l'égalité, un accent particulier a été mis sur les infractions perpétrées au sein de la famille (couples, amants, liens de parenté y compris par alliance). Que voit-on? D'abord, que sur un total de 1067 homicides - ou tentatives - enregistrés en Suisse durant ces cinq années, 476 drames ont eu lieu dans un cadre domestique. Dans près de la moitié des cas, les victimes sont décédées. «En tout, en cinq ans, les violences familiales ont causé la mort de 142 femmes et de 64 hommes, dont 29 enfants de moins de quinze ans», note Monique Aeschbacher, au Bureau de l'égalité. Soit 206 victimes sur un total de 381 tuées en Suisse.

Chômage et alcool

Autant dire qu'il y a beaucoup à faire au niveau de la prévention dans le domaine de la violence domestique. Cette enquête vise d'ailleurs à identifier les facteurs de risque. «Première constatation: plus de la moitié des auteurs ou suspects d'homicide étaient déjà connus des services de police», indique Monique Aeschbacher. De même, 46% des femmes qui subissent de tels actes avaient déjà été violentées par leur agresseur (lire ci-dessous). A noter que 21 femmes et 4 hommes par année ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire. Très tragique également, «la plupart des enfants tués dans la sphère domestique le sont par leurs parents», relève Isabel Zoder, l'auteure de l'étude.

Deuxième constat: un peu moins de la moitié des auteurs ou suspects sont de nationalité

L'ÉDITORIAL

- [«La violence conjugale, fait divers ou maladie de société»](#)

LIRE AUSSI

- [Efforts sans précédent en Espagne](#)
- [Avant le meurtre, il y a les injures, les coups, le viol](#)
- [Radiographie des homicides](#)

VOIR L'INFOGRAPHIE

- [Les chiffres de la violence domestique en Suisse](#)

étrangère. «En termes de proportion, ces personnes sont surreprésentées», analyse Monique Aeschbacher. De manière générale, les facteurs de risques sont les suivants: neuf fois sur dix, les auteurs sont des hommes; dans 40% des cas, ces personnes sont sans emploi, et un tiers sont sous l'emprise de la drogue ou de médicament au moment des faits.

Enfin, près de la moitié des victimes (44%), dans ce cadre-ci, ont été tuées à l'arme à feu. Difficile de savoir dans combien de cas il s'agit de celle de service, prévient Monique Aeschbacher. Qui, à titre privé, se dit favorable à un durcissement de la loi sur les armes.

Edipresse Publications SA, tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

[Conditions générales](#) | [Contacts](#) | [Copyright](#) | [Charte](#)